DÉCLARATION DE TROIS ANCIENS PREMIERS SECRÉTAIRES NATIONAUX DU FFS

«Nous soutenons toute initiative allant dans le sens du rassemblement»

Trois anciens secrétaires généraux du Front des forces socialistes ont signé, hier, une déclaration à l'adresse des militants et sympathisants de leur formation. Mustapha Bouhadef, Ali Kerboua et Djoudi Mammeri dressent un constat accablant de la situation actuelle du FFS et se disent prêts à soutenir «toute initiative allant dans le sens du rassemblement».

Tarek Hafid - Alger (Le Soir) - Mustapha Bouhadef, Ali Kerboua et Djoudi Mammeri ont décidé d'unir leurs efforts pour sauver le Front des forces socialistes.

Ces trois anciens responsables ont rendu publique, hier, une déclaration politique dans laquelle ils dénoncent «les tentatives de normalisation et de domestication du FFS menées de l'intérieur et de l'extérieur». «C'est dans ce contexte que nous, anciens premiers secrétaires nationaux du FFS, chacun à sa manière et dans le cadre qu'il a estimé adéquat pour s'exprimer, avons alerté les instances dirigeantes du parti sur les risques qui pèseraient sur la cohésion et la pérennité du parti en participant au scrutin du 10 mai dans les conditions et les circonstances imposées par le pouvoir. Nous avons, entre autres, mis en garde contre le piège grossier qui consiste à emballer ces élections dans un projet de sanctification de la Nation algérienne et d'édification de remparts contre l'Otan et autres ennemis de l'étranger. Nos appels, associés à de nombreuses autres voix, n'ont pas trouvé d'écho auprès des détenteurs du pouvoir réel au sein du parti. Ces mêmes personnes qui assurent la tutelle sur les organes de l'appareil du parti», indiquent les trois militants.

Pour eux, l'engagement du FFS dans le scrutin législatif est une «grave dérive politique». «Nous avons mis en garde contre toute forme de velléités de compromission, et le coup de force politique du 10 mai est venu rappeler que les décideurs ont choisi la pérennité du système au détriment de l'Algérie et de la stabilité politique. Le "deal" soupçonné conclu avec une partie du pouvoir constitue une grave dérive politique et une atteinte à l'éthique démocratique», soulignent-ils.

Photo : Samir Sid

Mustapaha Bouhadef.

Pour Mustapha Bouhadef, Ali Kerboua et Djoudi Mammeri, ces élections «ont mis à nu un appareil autiste, coupé de sa base militante, embourbé dans de flagrantes insuffisances et incohérence organisationnelles».

Après ce long et accablant constat, ils appellent, à travers cette déclaration, les militants et les sympathisants du FFS à se rassembler autour d'une initiative de sortie de crise.

«Conscients des implications désastreuses pour la démocratie et l'Algérie d'un abandon, par l'actuelle direction, des valeurs et idéaux du FFS, nous soutenons toute initiative allant dans le sens du rassemblement, et appelons tous les cadres, militants et sympathisants qui ont porté et qui continuent de le faire les principes du FFS à dépasser tous les clivages et les différences d'appréciation que le parti a connus depuis sa création. Ce rassemblement des énergies militantes du FFS est une absolue nécessité pour mettre en échec les velléités d'inscrire le parti dans des stratégies claniques dans la perspective des prochaines élections présidentielles. Ce rassemblement sera l'occasion pour débattre librement de la stratégie du FFS et de son organisation», concluent les trois anciens premiers secrétaires généraux.

T. H.

LE Dr YOUSFI RESTE À SA TÊTE

Le SNPSSP maintient intactes ses revendications

Changement dans la continuité. Le Dr Yousfi reste à la tête du SNPSSP. Le syndicat autonome maintient le cap. Son conseil national donne le ton : la feuille de route reste la même et la mobilisation intacte jusqu'à la satisfaction de la plateforme de revendications. En dépit des tentatives de l'en empêcher, le Syndicat national des praticiens spécialistes de la santé publique a tenu son congrès.

A l'issue de deux jours de conclave, le Dr Youssfi a été reconduit à la tête du syndicat autonome avec la même feuille de route. Les congressistes ont en effet validé le bilan moral et financier et adopté pas moins de sept résolutions avec à leur tête celle relative à la poursuite du combat pour l'aboutissement de l'ensemble des revendications du SNPSSP. Les congressistes ont également adopté une résolution relative aux libertés syndicales, dénonçant toutes les dérives et atteintes aux lois garantissant le libre exercice syndical. Les adhérents au SNPSSP ont évoqué la loi sanitaire, dénonçant son élaboration en toute opacité et sans concertation.

Les pénuries récurrentes n'ont pas laissé indifférent le SNPSSP qui dénonce cette «dramatique situation», réaffirmant le droit du malade aux soins et proposant comme solution palliative au service civil, des jumelages entre les établissements de santé du Nord et ceux du Sud. Se félicitant de l'organisation de journées médico-chirurgicales, le SNPSSP fait état de son intention d'intensifier la concertation intersyndicale. Une réunion avec les syndicats autonomes des différents secteurs est d'ailleurs prévue au courant de la semaine prochaine. Aussitôt après la fin des travaux du congrès, le bureau national a tenu sa première réunion. L'exécutif, qui compte désormais cinq femmes sur douze, a été mandaté pour mener à bien les prochaines actions. Rien n'a encore été décidé. Le SNPSSP, explique son président, se considère en stand-by. Il avait d'ailleurs gelé sa dernière grève dans l'attente de la nomination d'un nouveau gouvernement.

Nawal Imès

PARLEMENT

Le Sénat réclame les mêmes attributions que l'APN

Le Sénat veut voir ses attributions élargies jusqu'à pouvoir faire des propositions de loi, à l'instar de l'Assemblée populaire nationale (APN). L'idée était hier au menu des débats organisés par la Chambre haute autour du Parlement algérien et de ses perspectives.

Sofiane Aït Iflis - Alger (Le Soir) - Ancien parlementaire, Messaoud Chihoub, auteur d'une communication hier au Sénat, est d'avis que la Chambre haute du Parlement puisse disposer de la même attribution que la Chambre basse, à savoir avoir le pouvoir de proposer des projets de loi.

L'idée est que la prochaine Constitution prenne en charge cette question. Une demande qui va, il va sans dire, à contresens des voix partisanes qui ont eu à réclamer un retour au système monocaméral, le bicaméralisme introduit à travers la Constitution de 1996 étant jugé inadéquat et budgétivore, surtout que la menace islamiste qui l'a inspiré a vécu. Messaoud Chihoub s'est également intéressé aux nominations du gouvernement, lesquelles n'obéissent à aucun mécanisme constitutionnel. Il a proposé que la question soit également prise en charge par la prochaine Constitution.

Photo : NewPress

L'APN a le pouvoir de proposer des projets de loi.

Pour Chihoub, la question devra être tranchée : ou le Premier ministre est issu de la majorité parlementaire ou alors il faudra définir sa mission comme celle d'un auxiliaire de la présidence de la République. Ceci après que Mme Benabbou, constitutionnaliste et enseignante à l'Université d'Alger, eut souligné, lors de sa communication, qu'il y a un vide constitutionnel relativement à la nomination du gouvernement.

Auteure du livre *Le droit parlementaire algérien*, l'oratrice a mis en exergue l'impossibilité pour le Parlement d'exercer dans les conditions actuelles un contrôle sur l'action du gouvernement. «Les conditions d'une responsabilité politique ne sont pas réunies», a-t-elle souligné. Ce disant, elle a expliqué que «le gouvernement est sous une double dépendance organique et fonctionnelle».

La dépendance organique est, explicite-t-elle, par rapport au président de la République, notamment après la révision de la Constitution en 2008. Une dépendance qui fait que le Premier ministre a le rôle de bouc émissaire.

S. A. I.